

Intervention de Mgr VANCOTTEM
devant la Commission pour abus sur mineurs

Depuis les 5 mois que je suis évêque de Namur-Luxembourg, je me suis donné trois objectifs prioritaires :

1) Avoir le souci des personnes qui ont été abusées dès lors qu'elles prennent contact avec un responsable du diocèse.
- d'abord les inviter à s'en référer à la Justice ;
- rejoindre leur désir d'être écoutées et comprises ;
- les informer des mesures pastorales prises à l'encontre des personnes qui ont abusé d'elles.

2) Tout faire pour éviter une récurrence de la part des acteurs de tels actes en leur retirant toute charge pastorale.

Concrètement, sur les quatre noms qui nous ont été communiqués par la Commission Andriaenssens, trois étaient déjà bien connus par le Conseil épiscopal et depuis longtemps étaient sans charge pastorale.

Une situation nouvelle nous a été communiquée ; la personne déjà âgée a démissionné spontanément de ses fonctions.

Dans les quatre situations, la Justice est au travail. Ces faits sont anciens. Depuis lors, on m'a informé d'une autre situation pour laquelle la Justice ne s'est pas encore prononcée ; l'affaire est pendante depuis 7 ans. Une dernière plainte nous est parvenue, également pour des faits anciens. La Justice fait son travail.

Cet objectif est plus à long terme. Comment en amont prévenir de tels abus ?

Être particulièrement vigilant aux lieux où le passage à l'acte est le plus fréquent et, par conséquent, conscientiser les familles et les lieux d'éducation des jeunes qu'ils peuvent vivre en leur sein. Avoir une vigilance accrue au moment de la formation des agents pastoraux.

N.B. La situation de l'Eglise a changé ; elle est beaucoup moins présente aujourd'hui dans les lieux à risque, comme par exemple les internats.

En conclusion, je dirais que c'est l'honneur d'une société de ne pas accepter les abus sexuels commis sur des mineurs d'âge ; c'est à la Justice qu'il appartient de déterminer la gravité des faits et, quand il s'agit d'agents pastoraux, c'est à l'Eglise à prendre les mesures complémentaires appropriées pour éviter autant que possible toute récurrence.

† Rémy Vancottem,
Évêque de Namur.

